Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission du Fonds du Sport vaudois: dernière attribution de subsides pour 2008

La Commission du Fonds du Sport vaudois, présidée par le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, a attribué la dernière tranche de subsides versés cette année : plus de 1,5 million de francs issus des bénéfices de la Loterie romande. Pour l'an prochain, le Conseil d'Etat a confirmé la répartition des subsides proposée par la Commission. Elle tient compte de la diminution des bénéfices de la Loterie romande: environ un million de francs de moins sera versé au sport vaudois l'année prochaine.

Réunie sous la présidence de Jean-Claude Mermoud pour sa troisième séance de l'année, la Commission du Fonds du Sport vaudois a attribué des subsides pour plus de 1,5 million de francs. Bon nombre d'entre eux concernent des installations destinées à la pratique du football, notamment à La Tour-de-Peilz et à la Vallée de Joux.:

- 420'000 francs pour la réalisation d'une surface de jeu en synthétique sur le terrain de football de Gérénaz à la Tour-de-Peilz,

- 300'000 francs pour la construction de nouveaux vestiaires et d'un terrain d'entraînement pour le Football-club Vallée de Joux,

- 90'000 francs pour la réalisation des travaux de mise en conformité au niveau Challenge League du stade de football de Colovray à Nyon,

- 42'000 francs au Football-club Savigny-Sports pour la rénovation du terrain de Forel-Lavaux.

Trois subsides concernaient d'autres sports :

- 100'000 francs pour la partie sportive de la construction d'une structure d'accueil pour l'Espace Nordique des Alpes Vaudoises aux Mosses,

- 22'000 francs pour la création d'un terrain multisports à Saint-Prex,

- 15'000 francs pour l'achat d'un bus pour le mouvement juniors du Hockey-Club Vallée de Joux.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs confirmé le plan de la Commission cantonale du Fonds du sport de redistribution pour l'année suivante des bénéfices annuels de la Loterie romande. En 2009, environ 7,4 millions de francs seront à disposition. Les plus grosses parts sont réservées à l'aménagement de terrains et locaux de sport (2,3 millions de francs), aux subventions aux 41 associations sportives cantonales (1,5 million), aux 22 clubs de l'élite en sport collectif (900'000 francs), au soutien des camps sportifs (800'000 francs), aux manifestations sportives (750'000 francs) et aux subventions à l'achat de matériel par les clubs sportifs (350'000 francs).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2008

DEC, Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 31 ou 079/342 71 24